

Facteur 1. Formation

Maximum = 14
Points

Critères

1.1 Niveau de scolarité

- | | |
|---|---|
| a) diplôme d'études secondaires générales | 2 |
| b) diplôme d'études secondaires professionnelles | 6 |
| c) diplôme d'études postsecondaires générales sanctionnant 2 ans d'études à temps plein | 4 |
| d) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 an d'études à temps plein | 6 |
| e) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 2 ans d'études à temps plein | 6 |
| f) diplôme d'études secondaires professionnelles, ou diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 ou 2 ans d'études à temps plein, dans une formation visée à la section A ou B de la Partie I ou II du critère 1.2 | 0 |
| g) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein | 8 |
| h) diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein dans une formation visée à la section A ou B de la Partie I ou II du critère 1.2 | 0 |

i)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 1 an d'études à temps plein	4
j)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	6
k)	diplôme d'études universitaires de 1 ^{er} cycle sanctionnant 3 ans ou plus d'études à temps plein	10
l)	diplôme d'études universitaires de 2 ^e cycle sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	12
m)	diplôme d'études universitaires de 3 ^e cycle	14

1.2 Domaine de formation

Section A à G de la partie I ou II

0

Facteur 3. Âge

Maximum = 10

Critères	Points
18 à 45 ans	10
46 ans	8
47 ans	6
48 ans	4
49 ans	2
50 ans ou plus	0

Facteur 4. Connaissances linguistiques

Maximum = 22

	Critères	Points
4.1 Français	a) Orale	
<i>Maximum = 16</i>	- compréhension orale :	
	niveaux 1 et 2	0
	niveaux 3 et 4	0
	niveaux 5 et 6	0
	niveaux 7 et 8	5

niveaux 9 et 10	6
niveaux 11 et 12	7

- production orale :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	5
niveaux 9 et 10	6
niveaux 11 et 12	7

b) Écrit

- compréhension écrite :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	1
niveaux 9 et 10	1
niveaux 11 et 12	1

- production écrite :

niveaux 1 et 2	0
niveaux 3 et 4	0
niveaux 5 et 6	0
niveaux 7 et 8	1
niveaux 9 et 10	1
niveaux 11 et 12	1

4.2 Anglais

Maximum = 6

a) Oral

- compréhension orale :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	2

- production orale :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	2

b) Écrit

- compréhension écrite :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	1

- production écrite :

niveaux 1 à 4	0
niveaux 5 à 8	1
niveaux 9 à 12	1

Facteur 5. Séjour et famille au Québec

Maximum = 8

	Critères	Points
5.1 Séjour au Québec	a) séjour à des fins d'études pendant une session régulière à temps plein si l'étude a constitué sa principale activité	5
<i>Maximum = 5</i>	b) séjour à des fins d'études pendant au moins 2 sessions régulières à temps plein si l'étude a constitué sa principale activité	5
	c) séjour à des fins d'études ayant mené à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) sanctionnant un total de 900 à moins de 1 800 heures, combiné à une expérience de travail au Québec, à temps plein, en lien avec le domaine de formation, pendant au moins six mois à la suite du programme d'études	0

d)	séjour à des fins d'études ayant mené à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) sanctionnant 1 800 heures et plus, d'un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire ou technique ou d'un diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, de 2 ^e cycle ou de 3 ^e cycle	0
e)	séjour à des fins de travail, avec un permis de travail d'une durée d'au moins un an et une expérience de travail à temps plein durant six mois	5
f)	séjour à des fins de travail pendant au moins 3 mois si le travail a constitué sa principale activité	5
g)	séjour à des fins de travail pendant au moins 6 mois si le travail a constitué sa principale activité	5
h)	séjour dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada, si le travail a constitué sa principale activité pendant au moins 3 mois	5
i)	séjour dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada, si le travail a constitué sa principale activité pendant au moins 6 mois	5
j)	séjour pour affaires pendant au moins une semaine	4

	k)	autre séjour dont la durée équivaut à au moins 2 semaines	1
	l)	autre séjour dont la durée équivaut à au moins 3 mois	2
5.2 Famille au Québec	a)	époux ou conjoint de fait	3
	b)	fils ou fille, père ou mère, frère ou soeur	3
<i>Maximum = 3</i>	c)	grand-père ou grand-mère	3
	d)	oncle ou tante, neveu ou nièce	0

Facteur 9. Capacité d'autonomie financière

Maximum = 1

Critères	Points
Souscription d'un contrat	1

Facteur 10. Projet d'affaires

Maximum = 30

Critères	Points
10.2 Évaluation du projet d'affaires	30

Maximum = 30

Facteur 13. Ressources financières

Maximum = 10

Critères	Points
a) moins de 900 000 \$	0
a) 900 000 \$ et plus	10

SÉLECTION**FACTEURS
APPLICABLES****SEUIL DE
PASSAGE****MAXIMUM**Requérant avec ou sans
époux ou conjoint de fait

Tous

51 points

95 points